#CYCLETERRE

Newsletter Cycle Terre - Juin 2021

Cycle Terre bientôt en production

Depuis juillet 2020, Cycle Terre est une Société Coopérative d'Intérêt Collectif, ou SCIC.

En ce mois de juin 2021, Cycle Terre vient d'obtenir sa première ATEx sur les cloisons en terre crue : présentation de la démarche en Une.

C'est une excellente nouvelle, au vu du prochain démarrage de la production, prévu pour le mois de septembre 2021. Le directeur de la fabrique nouvellement recruté, Teddy Dusausaye, se présente dans la section "les mots".

Dans la même section, le Directeur général de Paris Terres d'Envol, Jacques Verbrugghe, revient sur l'intérêt de la filière pour la création d'opportunités de formation et d'emplois pour les habitants du territoire : découvrez son témoignage. Enfin, on vous montre l'état d'avancement du chantier dans la section "ça pousse".

Obtention de la première ATEx A en France métropolitaine !

La première ATEx Cycle Terre vient d'être validée ! Elle concerne la construction de cloisons intérieures en Blocs de Terre Comprimée et mortier terre. Ces cloisons peuvent être distributives ou séparatives.

Trois types de mise en œuvre sont proposés : en cloison simple, en cloison doublée ou en cloison double.

Toutes les constructions courantes sont visées : ERP, logements, tertiaires, bâtiments industriels. Ce travail a été porté par l'unité de recherche AE&CC (1) et l'association CRAterre (2), partenaires du projet Cycle Terre en charge de la R&D sur les procédés constructifs.

Cette ATEx peut être soit utilisée telle quelle, soit servir de base de travail pour une mise en oeuvre des produits Cycle Terre en dérogeant à certaines prescriptions générales pour s'adapter aux spécificités de l'opération. Cela implique de travailler avec les bureaux de contrôle et des professionnels de la terre crue pour définir des solutions alternatives de protection des ouvrages, via des dispositifs architecturaux par exemple.

De plus, dans le cadre de cette ATEx, plusieurs justifications techniques ont été apportées par le biais d'essais de laboratoire (essais mécaniques, essais au feu, essais acoustiques), dont l'absence complique malheureusement trop souvent la mise en oeuvre des matériaux terre crue. La réalisation de ces mesures sur les produits Cycle Terre favorise directement leur commercialisation. Il est tout à fait possible de construire hors ATEx. Néanmoins, une commercialisation des produits Cycle Terre à échelle locale implique de répondre aux contraintes du marché urbain et de ses acteurs. Nombre d'entre eux ne connaissent pas la terre crue en tant que matériau de construction, ne bénéficient pas d'un accompagnement spécifique à ce sujet ou ont besoin de documents tels que les ATEx pour être assurés. Cycle Terre a donc fait le choix de s'engager dans des démarches d'ATEx de type A, c'est-à-dire que ces documents ne sont pas rédigés sur la base d'une opération particulière. Ces ATEx proposent des règles de mise en oeuvre très sécurisantes. En particulier, elles ne tiennent pas compte des spécificités et dispositifs architecturaux propres à chaque projet et prévoient donc des mesures dictées par les cas les plus défavorables.

Cycle Terre a fait le choix de publier et diffuser largement ces résultats pour aider d'autres producteurs à argumenter sur les performances de leurs produits et rassurer les différentes parties prenantes. De plus, l'entreprise met en place une démarche de formation de maîtres d' œuvres et d'entreprises de construction afin de participer au développement de la filière car malgré notre riche patrimoine urbain et rural, national et international, en terre crue, c'est encore un matériau de construction méconnu, y compris des experts de la construction.

De nombreux acteurs s'attellent à démonter les idées reçues et craintes bien souvent exagérées. Chacune de ces actions contribue au final à une démystification et à une reconnaissance des nombreuses vertus de la construction en terre crue !

Deux autres ATex portées par Cycle Terre viendront compléter cette démarche, avec une validation de leur contenu prévue à l'automne prochain. Elles porteront sur la maçonnerie en terre crue en parement intérieur et extérieur protégé, et en remplissage de façade support d'ITE.

(1) laboratoire de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Grenoble - Université Grenoble Alpes

(2) CRAterre, centre international de la construction en terre, œuvre à la reconnaissance du matériau terre depuis 1979

Test au choc et test au feu réalisés en août et septembre 2020

Les mots ...

Trois questions à Jacques Verbrugghe, Directeur général des services de l'Etablissement Public Territorial

Paris Terres d'Envol soutient des actions de formation et de développement de la filière terre crue portées par Cycle Terre. Quelle place peut prendre une activité de ce type dans la stratégie de développement économique du territoire de l'EPT ?

La crise sanitaire, économique et sociale qui touche l'ensemble du territoire national mais encore plus le département de Seine-Saint-Denis, déjà fortement fragilisé, appelle au développement d'initiatives solidaires, inclusives et innovantes.

Le développement d'une filière d'éco construction s'inscrit dans une réflexion plus large du territoire sur le déploiement de l'économie circulaire. Ces nouvelles filières de production, dans le domaine de l'économie circulaire, sont autant d'opportunités économiques et donc d'emplois. Paris Terres d'Envol souhaite déployer une stratégie d'économie sociale et solidaire favorable au développement de l'entrepreneuriat solidaire en y associant aussi une pluralité d'acteurs, d'entreprises, des établissements d'enseignement des organismes de formation….

L'EPT entend assurer un rôle moteur dans cette volonté de mailler les collaborations entre acteurs publics et privés au profit d'un développement inclusif et solidaire sur le territoire.

Paris Terres d'Envol a-t-il un rôle à jouer en tant que maître d'ouvrage dans la prescription de matériaux biosourcés et géosourcés ?

L'utilisation des matériaux biosourcés est encouragée par les pouvoirs publics, notamment depuis la loi de transition énergétique pour la croissance verte (Loi no 2015-992 du 17 août 2015, article 5). L'EPT Paris Terres d'Envol se veut être un acteur à part entière de cette transition énergétique. Pour preuve, un axe de son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), qui a été approuvé par le Conseil de Territoire, est consacré à la promotion des constructions nouvelles durables et au développement des énergies renouvelables et de récupération locale.

De manière très concrète, l'EPT donne l'exemple puisque le grand projet du Colisée (Aréna de 9000 places) à Tremblay-en-France, sera en partie réalisé à partir de matériaux de la filière terre crue portée par Cycle Terre.

Cycle Terre se positionne dans le secteur de l'économie circulaire.

D'autres activités de réemploi des déchets du BTP pourraient se développer sur le territoire de PTDE, au vu de l'intensité de projets d'aménagement sur le territoire. Croyez-vous à la possibilité d'accueillir des installations

de ce type malgré les difficultés de mobilisation de foncier de la région parisienne ?

Le recyclage des déchets de chantier fait l'objet du groupe de travail initié par la ville de Paris dans le cadre de la convention JOP Paris Seine-Saint-Denis, dont l'EPT est signataire. Le déploiement de plateformes de réemploi, de tailles et de vocations différentes est à étudier sur le territoire. L'EPT demande à être soutenu par l'Etat dans la conduite de cette étude de faisabilité.

Paris Terres d'Envol cherche à redynamiser le tissu économique local tout en développant une approche environnementale. La question du foncier, prégnante en région parisienne, se pose cependant de manière moins aiguë sur notre territoire situé à plus grande distance de Paris intramuros que d'autres secteurs. Il est donc envisageable de proposer le développement de tels outils sur des communes du territoire dans une perspective de développement d'une plateforme plus vaste réunissant des activités diversifiées en matière d'écoconstruction et de réemploi.

A terme, l'enjeu est bien la création d'une nouvelle filière d'emploi et de formation sur le territoire.

Copyright photos : amàco

Les mots ...

Teddy Dusausaye : un directeur pour la Fabrique

En prévision du lancement de la production, l'équipe de la SCIC Cycle Terre a recruté le premier salarié de la société : il s'agit de Teddy Dusausaye, qui a démarré ce 1er juin sa mission de Directeur général de la fabrique.

Alors que le parcours professionnel de Teddy s'est déroulé dans des domaines relativement diversifiés, c'est d'abord la curiosité qui l'a poussé à s'intéresser à cette offre d'emploi à Sevran, ville qui l'a vu grandir. C'est ensuite la rencontre avec des équipes qu'il qualifie comme «des passionnés, passionnants» qui pose les bases de cette future collaboration.

À la suite de son recrutement, et avant même de prendre ses fonctions, Teddy entame sa formation à la terre crue en passant une semaine aux Grands Ateliers, sous la houlette d'amàco.

Il est impatient, aujourd'hui, de travailler dans une entreprise consciente de l'enjeu écologique et voulant devenir une référence dans la filière en valorisant les terres excavées disponibles sur les chantiers du Grand Paris et dont il partage entièrement les valeurs !

Ses toutes premières missions incluent le recrutement de son équipe, la réception du bâtiment et l'installation des machines industrielles, pour que les premiers matériaux puissent être produits dès début septembre. Ses compétences dans la production et la logistique seront des atouts précieux pour Cycle Terre.

Retrouvez l'intégralité de l'interview dans l'article dédié en une de notre site web : www.cycle-terre.eu

Ça pousse...

Le chantier de la fabrique à Sevran avance : la livraison est prévue pour juillet 2021

Crédit photo : C.H. Guétin. Conception : P.E. Loiret et S. Joly, architectes

Cycle Terre en bref

QUOI ?

Un projet d'économie circulaire basé sur la réutilisation des terres excavées des chantiers du Grand Paris transformées en matériaux de construction en terre crue.

QUI ?

13 porteurs de projet en partenariat avec in'li (la Ville de Sevran, Grand Paris Aménagement, ANTEA Groupe, la Société du Grand Paris, QUARTUS, Joly&Loiret, Compétences Emploi, IFSTTAR, Sciences Po, Craterre, AE&CC, amàco et ECT) soutenus par Actions Innovatrices Urbaines, une initiative européenne qui apporte son aide aux solutions innovantes mises en œuvre par les collectivités face aux défis urbains.

OÙ ?

A Sevran en Seine-Saint-Denis (93), à proximité des chantiers du Grand Paris producteurs de ressources et futurs consommateurs de matériaux en terre crue.

QUAND ?

Juillet 2021 : Livraison de fabrique
Septembre 2021 : démarrage des ventes de matériaux en terre crue.

COMBIEN ?

Un budget de 6,5M€ dont 4,9 M€ sont financés par UIA, 200k€ par la région Île-de-France et 165k€ par in'li.

POURQUOI ?

Cette fabrique produira une gamme de matériaux géosourcés en circuit court comme des blocs de terre comprimée (BTC), des enduits et dans un second temps des panneaux d'argile fibrés. Elle contribuera au développement de l'économie locale et créera de nouveaux emplois notamment via un projet ambitieux de formation.